



M. JACOB



Session AVRIL 2022

3^e année licence DROIT

DROIT DES SURETES

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Sujet :

Les étudiants, en veillant à se montrer clairs et précis, et à écrire lisiblement, traiteront les deux questions suivantes.

- **Avantages et inconvénients des sûretés personnelles par rapport aux sûretés réelles (10 points)**
- **Le recours de la caution *solvens* (10 points)**

Document autorisé : NEANT.